



Lundi 24 avril 2017

**COMPTE RENDU de la RÉUNION de QUARTIER
GEX-LA-VILLE – CREUX DU LOUP – DERDE – AIGLETTE - PITEGNY
du 5 AVRIL 2017 – 20h**

75 personnes étaient présentes.

Monsieur le Maire présente l'état des lieux des travaux concernant ce secteur.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DANS LE QUARTIER DEPUIS AVRIL 2016

- Piste cyclable rue de Bonnarche ; il reste à faire la pose des barrières en avril 2017.
- Travaux de mise en accessibilité aux PMR de la piscine : terminés en mars 2017.
- Trottoir entre la rue du Mont Blanc et la rue des Tulipiers sur la rue de Gex-la-Ville : enfouissements en cours ; à partir de mai, travaux d'aménagements des trottoirs ; terminés fin juillet y compris l'éclairage public.
- Groupe scolaire de Parozet ; travaux en cours depuis juillet 2016. Livraison partielle en juin 2017 et le solde en juin 2018. Montant des marchés de travaux : 6 593 000 €.
- Création d'une trame au bâtiment-relais ; programme : 630 000 € TTC ; subvention : 109 625 € TTC. Livraison : fin 2017.
- CCPG : la démolition de la crèche est terminée ; les travaux gros-œuvre sont imminents.
- Gymnase Le Turet : le bâtiment est fonctionnel mais des fuites posent encore problème ; elles ont fait l'objet d'un dépôt de plainte à l'encontre de Coste Architecture.

TRAVAUX EN PROJET DANS LE QUARTIER

- Piste cyclable rue de l'Oudar et rue Charpak : un accord a été obtenu de Dynacité et est en attente d'Ain Habitat.
- Travaux du BHNS entre le rond-point de l'Aiglette et le centre : ils démarreront dès septembre 2017.
- Centre de secours : début des travaux au printemps 2017 ; durée des travaux : 18 mois environ. Carrefour en T à aménager route de Divonne en 2018.
- Tapis enrobés rue de l'Oudar entre le pont de Vesancy et le groupe scolaire de Parozet ; participation du Conseil Départemental de l'Ain.
- Aménagements devant l'école de Parozet et chemin de Parozet : le projet est à définir.

- Accueil de jour ; projet à proximité de la Gare près du centre socioculturel « les Libellules » ; travaux en 2017.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN COURS AILLEURS DANS LA VILLE

- Chemin de l'Embousoir ; mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (continuité du trottoir) ; installation de 4 ralentisseurs et de barrières de protection bois.
- Aire de jeux de la Poudrière ; début des travaux en avril 2017 pour une livraison en juillet 2017 (subvention de 80 000 €).
- Talus avenue Francis Blanchard ; le confortement du talus est programmé au printemps 2017 pour deux mois à partir de fin avril 2017.
- Renforcement des berges du Journans au droit de la passe à poissons par la pose de blocs ; travaux à réaliser.
- Aménagement de Tougins ; enfouissement des réseaux aériens et renouvellement des conduites eau et assainissement (selon leur état) en 2017 ; études d'aménagement en 2017 ; travaux en 2018 selon le budget.
- Préau à l'école maternelle des Vertes Campagnes ; travaux prévus en juillet 2017.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : dossier ADAP déposé le 11 janvier 2017. Travaux 2017 engagés dans 8 bâtiments communaux. 7 bâtiments seront concernés en 2018. Fin de la mise en accessibilité : dans 5 ans pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Projets du Conseil Départemental de l'Ain :

- Rond-point de Mury ; en attente de la date effective de démarrage.
- Tapis enrobés rue de Paris, de la Place Perdtemps au rond-point de Château Gagneur.

Projets CCPG :

- Aménagement du Col de la Faucille ; les travaux sont en cours.
- Réservoir CCPG au Chaumois ; les travaux sont terminés.

Projets communaux

Projet majeur

- Projet d'aménagement du cœur-de-ville et barreau routier entre la Poste et la rue de la Gare ; les travaux démarreront dès septembre 2017.

Acquisitions foncières :

- Acquisitions effectuées :
 - propriété Gavaggio,
 - achat de la parcelle Mouillet ER9 devant le groupe scolaire Parozet
 - Bâtiment Orange, place de la Poste
- Acquisitions en projet :
 - propriété Assenare, Le Belvédère, Propriété Bigard, Propriété Mely,
 - Échanges avec Cessy concernant la promenade du Journans,
 - propriété Benoit Lison,
 - terrain Bortolotti filière bois
 - bassin d'orage la Baronnie
 - divers alignements rue de l'Oudar et rue du Creux du Loup.

Travaux bâtiments terminés

- Mise en accessibilité PMR de la Mairie ; travaux terminés pour 1 000 000 € TTC de mars à décembre 2016. Restera en 2017 des travaux complémentaires (tisanerie et WC PMR, câblage, isolation bureau et défense incendie des combles)
- École Perdtemps : accessibilité PMR terminée ; reprise des façades et volets en été 2016.
- Reprise de la façade de la bibliothèque et de l'école de musique en 2016 ;
- Changement de la couverture de la buvette Perdtemps effectuée en 2016.
- Anciens ateliers municipaux : travaux terminés (locaux PGPA et Salle du Souvenir)
- Installation de tableaux informatiques dans les écoles élémentaires.
- Installation de douches PMR aux Saint Anges
- Installation de bungalows pour le centre socioculturel « Les Libellules » à la Gare.

Travaux bâtiments en cours ou en projet

- Façades de la MJC, toitures, baie vitrée arrière du bâtiment. Travaux à l'automne 2017.
- Remplacement de pierres de l'église en 2017 (faisant suite à l'étude du bureau d'études spécialisé SIRADDEX en 2016)
- Déploiement de la vidéo-protection en 2017 : diagnostic technique engagé
- Remplacement de la chaudière élémentaire de Perdtemps en juillet 2017.
- Renouvellement de la clôture des courts de tennis à Perdtemps.
- Divers dossiers en étude : bibliothèque, St Anges,...
- Bâtiment rue du Commerce à l'angle de la rue Zégut ; salle l'Expo, maison de la justice et du droit ; aménagement ; début des travaux fin 2017.

Travaux de voirie terminés

- Voirie du Creux du loup
- Rue du commerce
- Avenue des Tilleuls : plantation de 7 arbres et installation de 2 coussins lyonnais (ralentisseurs) pour protéger le passage piétonnier de la Côte aux Dindes. Reprise de voiries à la Côte aux Dindes (notamment les caniveaux).
- Rue Marius Cadoz ; reste à installer des barrières bois.
- Chemin du Crêt ; reste à faire des marquages peintures.
- Trottoir rue de l'Oudar.
- Travaux rue de la Noyelle.
- Trottoirs devant le monument aux Morts.

Travaux de voirie en cours ou en projet

- Route de Pitegny, entre l'avenue des Alpes et le stade de Chauvilly ; une partie sera réalisée en 2017 et le reste en 2018, selon le budget.
- Aménagement du cimetière ; travaux au printemps 2017.
- Fontaine rue de Paris ; trop plein à collecter.
- Création d'un branchement d'eau et d'électricité pour le marché ; travaux au printemps 2017.
- Route de Paris, entre la place Perdtemps et le rond-point de Château Gagneur ; enfouissements SIEA en 2017 ; travaux de voirie en 2018, selon le budget du Conseil Départemental de l'Ain.

- Reprofilage de voirie rue de l'Étraz, entre le chemin de l'Embousoir et la rue de Léone de Joinville.
- Impasse de la Bédière.
- Rue de l'horloge : purges et enrobés.
- Rue des Abattoirs : trottoirs et reprises.
- Renforcement de berges au droit de la passe à poissons au Journans.
- Démolition du mur au parc des Cèdres et installation d'une clôture en lieu et place.

Espaces verts

- en 2016, 69 arbres ont été plantés : 30 petits sujets (2 ans) et 20 gros sujets (10 ans) d'essences variées, promenade du Journans ; 9 gros sujets à Perdtemps ; 8 tilleuls avenue des Tilleuls ; 1 au Domaine de Disse et 1 au CTM.
- projets 2017 : d'autres arbres seront plantés le long du Journans (suite), à proximité du centre socioculturel « Les Libellules », de la Gare et le long de la voie du contournement du groupe scolaire Parozet.

Collecte des eaux pluviales

- étude bassin Creux du loup en cours.
- étude pluviale chemin des Galas.

Projets de pistes cyclables

En 2016, ont été effectués :

- les peintures partout où cela était possible
- une passerelle sur l'Oudar, route de Pitegny, pour les vélos et les piétons : opération inscrite au plan Velo.

En 2017 :

- peintures en complément et installation de la signalétique verticale
- Trottoir mixte piéton-vélo pour la promenade entre le carrefour de Parozet et les feux de l'avenue des Alpes. Travaux en cours.
- Rue de l'Oudar et rue Charpak.
- D'autres circulations intégrées au programme de voiries, notamment rue de Gex-la-Ville et route de Pitegny.
- Projet à développer rue de l'Étraz et route de Pitegny ; les propriétaires doivent être contactés.

Éclairage public

- Voie nouvelle de Parozet et parking
- Parc des Cèdres : leds
- Clavières d'Englane : leds
- Chemin des rosiers : leds
- 466 rue du Creux du loup : 13 boules ont été remplacées par des leds
- Renforcement sur le chemin des Combes
- Rue de l'Oudar : en projet, entre l'avenue Charpak et la rue de Bonnarche ; étude en cours.
- Rue de Gex-la-Ville, avec le programme de travaux des trottoirs

Sport et Tourisme

- Rénovation du parcours historique ; elle sera terminée en fin d'année.
- Jeux pour enfants à Perdtemps : terminés au printemps 2016.

Parc matériel

- en 2014 : 1 UNIMOG, 1 épareuse.
- en 2015 : 1 camion plateau, 1 balayeuse, 1 saleuse PL.
- en 2016 : 1 tracteur pour les Espaces verts, 1 saleuse, 1 tondeuse.
- Programmation 2017 : *(à valider...)*
4 VL pour le centre technique municipal ; 3 véhicules d'occasions et 1 véhicule léger publicitaire ?
1 PL type UNIMOG avec lame à neige en remplacement du tracteur neige
- Programmation 2018 : *(à valider...)*
1 VL, 1 fourgon, 1 saleuse, 1 nacelle d'occasion
- Programmation 2019 : *(à valider...)*
2 VL, 2 camionnettes plateau EV ; 2 lames à neige

QUESTIONS

1. Que va devenir l'ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers ?

Ce bâtiment est en copropriété avec Dynacité, le Département étant propriétaire des locaux tant qu'il y a des sapeurs-pompiers. Lorsque le nouveau bâtiment sera opérationnel, l'ancienne caserne reviendra à la Commune mais il n'y aura pas de logements, ni d'activité artisanale ou commerciale. Dynacité souhaiterait faire un projet d'habitation mais nous préférons que ces locaux restent en équipement public.

2. LE BHNS est-il vraiment plus rapide, le projet est-il déjà fait ?

Le projet est déjà engagé. Les plans sont consultables dans les bureaux de l'Urbanisme. Le flux est très important sur cette ligne. Il y aura une priorisation des bus mais on reconnaît qu'il y aura des difficultés à partir d'Ornex et surtout à Ferney.

Nous nous sommes battus à Gex pour conserver les deux ronds-points qui, au départ du projet, devaient être remplacés par des feux tricolores. Segny a également manifesté pour que le rond-point soit conservé. La ligne est plus facile à mettre en place sur Gex car 33 kms de voirie contre 7 kms à Ferney qui devrait voir apparaître 5 à 7 feux tricolores.

Selon l'étude faite par des professionnels, Gex serait à 42 minutes de la gare de Cornavin.

3. À quelle fréquence passeront ces bus ?

La ligne sera cadencée avec la ligne F (dite de cabotage). Le BHNS passerait toutes les 24 minutes en heures de pointe en plus de la ligne F passant toutes les 12 minutes ; ces deux lignes en service permettraient un passage toutes les dix minutes.

Rappel : en soirées lors des week-ends, le Noctabus circule depuis Genève.

Les véhicules individuels seront impactés par cette mise en place.

La Communauté de Communes du Pays de Gex a repris la compétence Transport. Évaluation faite, le projet coûterait plus de 30 millions d'euros. La CCPG se concentrera sur le déficit des transports.

Cela fait 35 ans que le Département n'a pas mis d'argent dans le Pays de Gex ; avec le soutien de notre Députée, un sujet est de nouveau en réflexion : la 2X2 voies devrait arriver à Segny. Il faudrait 155 millions d'euros pour résoudre cette problématique. L'enjeu du transport est une obsession pour la CCPG car il représente une opportunité pour Gex et les villages jusqu'à Ferney d'être directement reliés à Genève. L'idéal serait de pouvoir se raccorder à l'A40.

Concernant l'arrivée du tram à Saint-Genis Pouilly, la Suisse est « frileuse » pour ce projet. Il faudrait un parking-relais d'au moins mille places. La meilleure solution serait une tranchée couverte sous le rond-point Porte de France.

4. Quelle serait la capacité de ces bus ?

Il s'agirait d'un bus pour 60 personnes. Lorsque les personnes prennent le bus, c'est pour aller plus vite. Aussi, une étude a été faite pour établir le potentiel de fréquentation de cette ligne : il y a un déséquilibre du flux selon les horaires.

En réponse à une question de Madame Perrier, il est possible de mettre son vélo dans les bus.

Le projet de vélo route de Gex à Ferney est à l'étude.

La ligne 814 (Gex-Divonne-Coppet) connaît une très faible fréquentation depuis Gex. Le service est maintenu car fonctionnant bien entre Divonne et Coppet. La Suisse ne paie pas le déficit sur cette ligne donc perdrait trop d'argent si elle ne partait que de Divonne.

Deux véhicules seront proposés par la Communauté de Communes du Pays de Gex à l'auto-partage. Les formalités seront communiquées en temps voulu. Si ce service (pour les personnes ne possédant pas de véhicule mais ayant le permis) fonctionne bien, il pourrait être intégré dans le projet cœur-de-ville.

5. Quel projet pour la scierie et la maison Benoit-Lison, ruelle du bief ?

C'est un emplacement réservé, à vocation d'équipement public.

Une réflexion avait été engagée quant à une possibilité de créer des places de parking, le problème étant que, dans ce secteur ancien, les places sont contraintes. Il n'y a pas encore de décision sur la destination finale de cet emplacement. Pour l'instant, des travaux de mise en sécurité de la scierie sont nécessaires.

L'esprit du lieu sera préservé.

6. Sera-t-il possible de prolonger la piste cyclable jusqu'à la voie de chemin de fer ?

A Grilly, une convention a été signée avec Réseau Ferré de France à zéro euro. L'état de vétusté de la voie a été constaté. Gex devrait payer 600 euros / an pour utiliser cette voie. Depuis la gare jusqu'à Tutegnny, la voie est entretenue par l'équipe d'insertion EIJAA et il est possible de marcher à pied mais pas de rouler à vélo. Une grosse partie de tronçon est encaissée donc pas très sécurisée ; le linéaire est important et l'aménagement très cher.

7. Problème de parking aux Érables depuis que l'immeuble Novéo est construit

Gex est la seule commune augmentant le nombre de places légales. Dans le programme Novéo, il y a 25 % de logements sociaux. 2 places de parking sont imposées par appartement dans le privé mais un bailleur social n'est tenu qu'à une

place par logement. Le problème est qu'à la délivrance des permis de construire le nombre de places est conforme mais sans possibilité de contrôler par la suite la répartition de ces places. Certains promoteurs veulent trois places pour un logement et aucune pour d'autres. À Château-Gagneur, par exemple, les bailleurs sociaux ne prévoient pas de places de parking pour des locataires n'ayant pas les moyens de payer leur place. À Novéo, deux ou trois personnes sont en colocation et ont donc trois véhicules.

On insiste pour tous les nouveaux programmes mais les lois d'urbanisme incitent à la densification.

8. Abandon de sacs d'ordures ménagères

À partir de 2018, tout le monde passera à la redevance incitative. Quel que soit le système, c'est la responsabilité des personnes qui est en cause. La ville ramasse 200 sacs par semaine. Lorsque des contrôles se font, on s'aperçoit que les auteurs sont à 80 % des locaux.

La CCPG va enquêter auprès des habitants n'utilisant jamais leur badge pour leur demander à quel endroit ils déposent leurs ordures.

La Commune prévoit l'achat de caméras mobiles. Il s'ensuivra des dépôts de plainte pour atteinte à la salubrité et l'hygiène publiques.

9. Problème des gens qui emménagent et déménagent, les locataires laissant leurs cartons, matelas,...

Un article rappelant les règles de civisme est paru dans l'Écho de Gex fin mars dans toutes les boîtes aux lettres.

10. La Gendarmerie pourrait-elle se poster de temps en temps rue de Pitegny et avenue de la Gare, la vitesse de certains véhicules étant excessive ?

Avec l'application du plan VIGIPIRATE, la Gendarmerie n'a plus de marges de manœuvre pour de telles opérations. Avec 5 ou 6 policiers municipaux, pas toujours présents car en stage ou formation et qui ont déjà un planning chargé, la mairie n'est pas en capacité d'effectuer ce genre de contrôles. Il faut savoir que le Département de l'Ain a aussi un risque terroriste avec une centaine de personnes fichées.

11. Où va passer la déviation de Parozet ?

La loi oblige à densifier les centres-villes. Il n'y a pas de projet de constructions pour l'instant. La déviation n'est donc pas, à court terme, à l'ordre du jour. Lorsque le secteur sera urbanisé, la route sera renvoyée côté Vesancy sur celle de Divonne.

12. Nous entendons parler de la densification du quartier de Derde...

Dynacité a un projet de 220 logements sur un phasage de dix à quinze ans. Il faut savoir que ce quartier est le moins densifié (46 logements à l'hectare, 120 au centre-ville). 1012 demandes de logements sociaux sont en attente pour la seule ville de Gex.

Il n'y aura pas uniquement des logements sociaux : 30 % de logements sociaux et 70 % de logements en accession à la propriété. Nous ferons ajouter 200 places de parking.

13. Caisse de résonance à cause du bâtiment Novéo pour les habitants en face du programme

Les bâtiments construits en Derde seront plus bas que l'existant.

14. Problème des automobiles épaves sur les parkings

Elles seront enlevées mais les procédures sont longues.

15. À quand le passage de la vitesse vers SOS Animaux de 50 à 30 kms/h ?

Nous n'y sommes pas favorables. La banalisation des zones 30 les rend moins efficaces.

16. Nuisances sonores de voisinage

Il n'y a pas de travaux d'isolation de prévu dans les immeubles du « Diamant » qui, par ailleurs, sont récents et répondent aux normes en vigueur.

17. Route de Pitegny, dangerosité de l'accès au niveau de la descente de l'impasse des Vignes

Monsieur Pellé se rendra sur place pour la sécurité de ce secteur.

18. La route de Pitegny est-elle sur Gex ou sur Cessy ?

Elle commence, pour Gex, du n° 600 vers Crédette jusqu'au n° 999. Le fossé a été fait par Gex.

19. Route de Pitegny, la lumière est éteinte la nuit en été ; pourquoi ne le serait-elle pas en hiver ?

Ce serait trop dangereux pour les usagers de cette route de campagne.

20. Le point est fait sur les procédures à la zone de l'Aiglette

Par ailleurs, l'extension du bâtiment relais est lancée pour accueillir quatre artisans supplémentaires dans ces nouveaux ateliers.

Clôture de réunion à 22h15